



.....

# COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

.....

PAS DE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE  
SANS ASSOCIATIONS CITOYENNES

.....

# LES OBJECTIFS...

Depuis 2010, le Collectif constitue un espace de travail ouvert, il propose :

- › **des temps d'analyse et de réflexions collectives.**
- › **des moments de travail commun et de soutien mutuel pour les initiatives citoyennes portées par des structures privées non-lucratives.**

Les finalités du CAC consistent à :

- › **Renforcer le pouvoir d'agir des associations citoyennes par la construction et la mise à disposition de ressources construites collectivement.**
- › **Consolider en permanence les liens entre les actions concrètes portées par des associations sur le terrain et la nécessaire réflexion sur le sens de cette action.**
- › **Participer au plaidoyer visant à démontrer le rôle incontournable qu'ont les associations dans la construction d'une société solidaire, durable et participative.**

Dans cette optique, le CAC est également particulièrement attentif aux projets permettant de rendre public l'apport des associations citoyennes à la construction d'une société capable de faire face tant aux inégalités sociales qu'aux dégâts environnementaux induits par les modèles de développement actuels.

En effet, l'inventivité dont est capable la société civile en termes de construction des modes de vie, de production, de consommation de demain mais aussi en termes de renouvellement des formes d'élaboration et de diffusion des connaissances mérite un effort permanent de connaissance, de communication et de valorisation pour renforcer et développer la capacitation de tous.

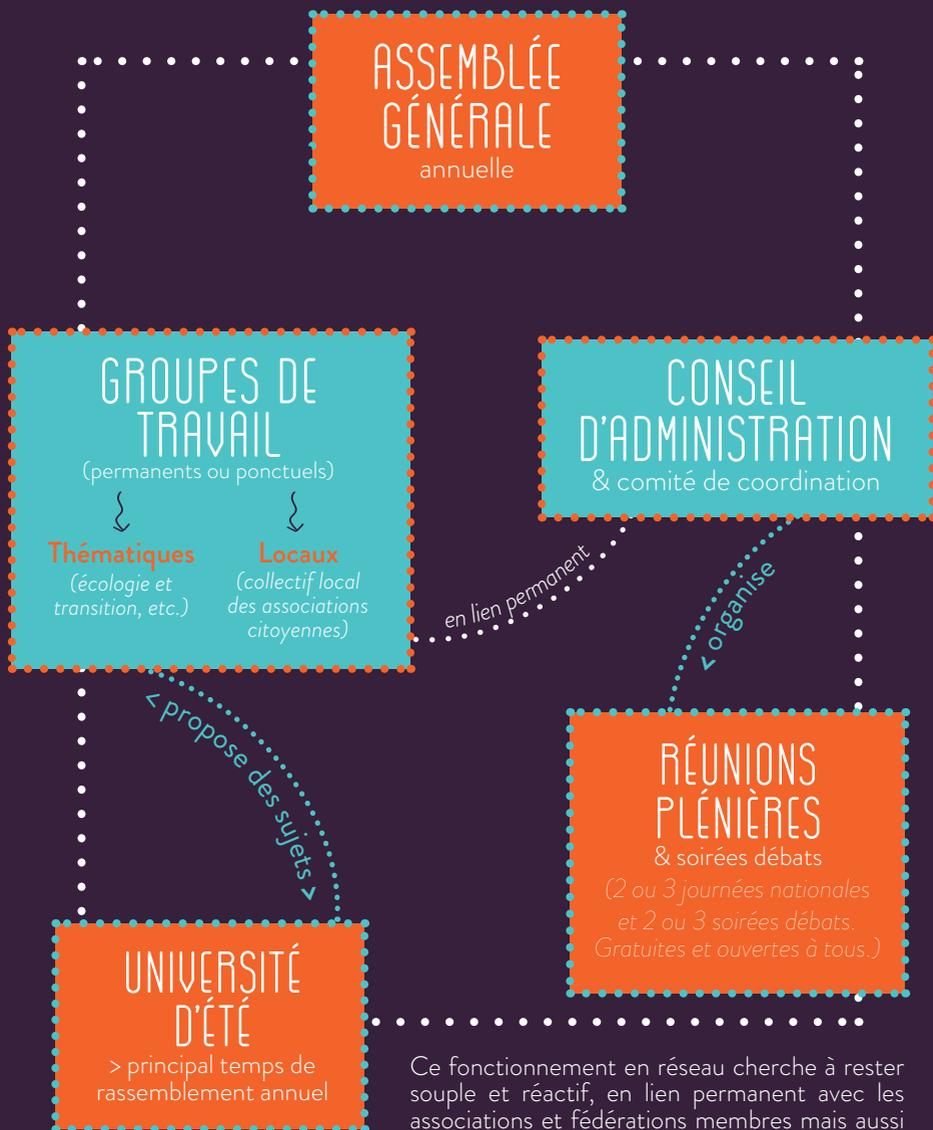
## ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA NOTION "D'ASSOCIATIONS CITOYENNES"

Dans l'ouvrage *Des associations citoyennes pour demain*, Didier Minot, l'un des fondateurs du Collectif, pose des éléments de définition des « associations citoyennes ».

En effet, le terme association présente une ambiguïté : pour certains, il n'est qu'une forme juridique utile par sa souplesse, y compris pour répondre à des intérêts particuliers. Pour d'autres, il renvoie à une démarche volontaire au service de la société et de la recherche de l'intérêt général.

Ainsi les associations citoyennes caractérisent leurs actions par des objectifs qui dépassent la simple satisfaction de leurs membres, par leur non-lucrativité effective et leurs mécanismes de gestion désintéressée mais aussi par l'importance qu'elles accordent, dans leur fonctionnement, au principe de participation démocratique, etc.

# ...ET LE FONCTIONNEMENT DU CAC



Ce fonctionnement en réseau cherche à rester souple et réactif, en lien permanent avec les associations et fédérations membres mais aussi l'ensemble des partenaires du CAC.

# HISTOIRE DU CAC...

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) est né en 2010, d'une lutte originelle : le dépôt d'un recours en Conseil d'État contre la « Circulaire Fillon » qui tendait à réduire les associations à leur seule dimension économique et à les assimiler, de fait, à des entreprises lucratives classiques.

Depuis ce combat inaugural, le Collectif développe une analyse montrant la contribution des associations à l'intérêt général et tente de comprendre les difficultés qu'elles rencontrent.

## LE CAC RÉUNIT :

7000  
responsables  
associatifs

1500  
associations

140  
réseaux  
nationaux

## Le Collectif en 4 étapes clés

**En 2012**, lancement de la campagne d'actions et de mobilisation Pour un printemps des associations citoyennes pour installer et multiplier les lieux d'échanges, d'éducation populaire afin de débattre de l'avenir et de l'utilité sociale des associations.

**En 2013**, l'appel *Non à la disparition des associations* fédère un grand nombre d'acteurs locaux et mobilise partout en France lors de rencontres au cours desquelles citoyens, adhérents, salariés et bénévoles travaillent à l'identification des dangers encourus par les structures non lucratives.

**En 2014**, parallèlement à sa participation à des chantiers constructifs (élaboration de la charte des engagements réciproques ou Circulaire Valls) ou liés à l'actualité politique (élections municipales et européennes), le CAC alerte sur la dégradation de la situation pour de nombreuses structures, notamment à travers l'appel *Pas de société solidaire sans associations citoyennes*.

**Depuis 2015**, dénonciation du plan de rigueur et de ses conséquences. Fortes mobilisations également sur les enjeux de transitions écologiques et, de manière plus générale, veilles et alertes sur les changements de paradigmes dans la conception de l'action publique (véhiculés par des dispositifs comme les SIB/CIS, le recours accru aux commandes publiques etc). Dans le prolongement de la première mobilisation contre le plan social invisible dans le secteur associatif, multiplication des recours (notamment devant le Conseil d'État en Septembre 2017) suite à la suppression de 260.000 contrats aidés sur 2017 et 2018.

# ...ET PERSPECTIVES

Aujourd'hui le Collectif poursuit son action basée sur trois axes fondateurs principaux :

- › **lutter contre la marchandisation de l'action associative**
- › **consolider les principes et méthodes visant à mieux permettre la participation des associations à l'action publique**
- › **s'inscrire dans une démarche d'éducation populaire pour oeuvrer dans le domaine écologique, social, culturel et économique pour mettre en œuvre les transitions qui s'imposent.**

Le CAC continue également son activité d'observation de « l'état de santé » général du secteur associatif ainsi que son projet de mise en lien des associations qui se mobilisent au niveau local, régional et national. Il s'agit encore et toujours d'identifier et de faire face aux difficultés mais aussi de redonner espoir aux associations, notamment en mettant au jour la portée de leur action pour l'avenir de la société.

C'est dans ce sens que de nouveaux chantiers s'ouvrent autour des thématiques suivantes :

- › **l'évolution du secteur de l'économie sociale et solidaire**
- › **l'articulation entre les droits fondamentaux, les droits sociaux et les droits culturels**
- › **les (r)évolutions numériques**
- › **la question des communs**
- › **l'analyse des restrictions apportées aux libertés associatives (dans le double contexte de l'État d'urgence et de la vingtaine de lois « sécuritaires » votées depuis 2001).**
- › **les leviers fiscaux des politiques associatives.**

Les formes de travail et d'appropriation de la réflexion collective sur ces sujets se diversifient également : en plus des habituels communiqués publics et rencontres régulières proposés par le CAC, un catalogue de formation et une université populaire de l'engagement citoyen s'élaborent actuellement.



# ARGUMENTAIRE

(reproduction de la charte des associations citoyennes)

Les associations citoyennes travaillent dans des domaines très divers à l'émergence d'une société solidaire, participative et durable. Elles constatent que, malgré cette diversité, les projets associatifs se fondent sur un petit nombre de principes d'action communs :

## RESPECTER

**les Droits de l'Homme et la dignité humaine**, lutter contre toutes les discriminations, en dépassant l'égalité formelle pour aller vers une égalité effective dans l'accès à l'éducation, aux services, à la santé, à la culture.

## CONSIDÉRER

**l'économie comme un moyen au service de la société** et non comme une fin en soi, ce qui signifie que les activités marchandes ne sauraient être l'horizon bornant toute entreprise humaine.

## PROMOUVOIR

**des logiques de coopération et de mutualisation**, et non de compétition et de concurrence, l'égalité et la liberté ne trouvant leur sens que dans un contexte de fraternité.

## ASSURER

**à tous une liberté effective dans leur vie personnelle et collective**, par une émancipation vis-à-vis des conditionnements imposés par la société, notamment par les médias dominants et la publicité, à travers une démarche de laïcité synonyme d'ouverture à la diversité des pensées et des raisons d'agir.

## CONCEVOIR

**la solidarité non comme une assistance, mais comme une réciprocité** et une co-responsabilité de chacun envers tous (des relations interpersonnelles à une solidarité mondiale).

ADHÉRER,  
CONTRIBUER,  
SOUTENIR  
ET PARTICIPER  
AU TRAVAIL DU  
COLLECTIF



L'association « Collectif des Associations Citoyennes » poursuit **3 finalités** :

## 1 OBSERVER ANALYSER PROPOSER

Mener des recherches et des études sur les formes, les conditions et la diversité du mouvement associatif, sur le sens de l'action menée par les associations et sur les difficultés qu'elles rencontrent, et faire des propositions pour qu'elles puissent pleinement remplir leur rôle.

## 3 METTRE EN LIEN SOUTENIR

Apporter son appui aux requêtes collectives et aux propositions du milieu associatif vis à vis des autorités publiques, en particulier lorsqu'il est porté atteinte à l'exercice effectif des libertés associatives et à leurs capacités d'agir au service du bien commun et de l'intérêt général.

## 2 INFORMER FORMER OUTILLER

Valoriser et faire connaître, notamment par le site internet du réseau, les actions, les informations, les réflexions, les méthodes, les outils et les pratiques des associations citoyennes. A cette fin, elle organise périodiquement des formations, ateliers, réunions, séminaires ou assemblées permettant à tous les acteurs de terrain, qu'ils soient ou non membres de l'association, de se rencontrer et d'échanger pour s'enrichir de leurs différences, progresser ensemble et proposer des démarches communes, dans une démarche d'éducation populaire.

# SOUTENIR LE CAC EN 2018!

## ADHÉSION SOUTIEN/DON INDIVIDUEL

**J'adhère / je soutiens\***  
l'association « Collectif des  
Associations Citoyennes »  
et je souscris à la charte de principes

**BARÈME PROPOSÉ POUR LES  
PERSONNES PHYSIQUES :**  
50€ adhésion\*\*, 10€ pour les personnes non  
imposables, 100€\*\* si le quotient familial annuel  
est > à 15 000€, ou autre montant.  
*Ces montants sont indicatifs . Chacun peut le  
moduler selon sa capacité contributive.*

Nom et Prénom : .....  
Association / activité(s) et fonction : .....  
Tél professionnel : ..... Tél domicile : ..... Mobile : .....  
Mail : ..... Site internet : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

## ADHÉSION SOUTIEN/DON D'UNE ORGANISATION

**Nous adhérons / soutenons\***  
l'association « Collectif des  
Associations Citoyennes »  
et souscrivons à la charte de principes

**BARÈME PROPOSÉ POUR LES  
ASSOCIATIONS ET PERSONNES MORALES:**  
20€ si le budget annuel de l'association est inférieur  
à 2000€ ; 50€ en deçà de 20.000€ ;  
100€ en deçà de 200.000€ ; 200€ en deçà de  
1.000.000€ ; 500€ en deçà de 5.000.000€ ;  
1000€ au-delà.  
*Ces montants sont indicatifs . Chacun peut le  
moduler selon sa capacité contributive.*

Nom de votre structure : ..... Sigle : .....  
Tél : ..... Mobile : .....  
Mail : ..... Site internet : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Nom et prénom du ou des correspondants : ..... Fonction : .....  
Mail : ..... Téléphone professionnel : ..... Mobile : .....  
A titre indicatif, notre association regroupe : ..... fédérations / ..... associations, soit ..... adhérents au total

**Ci-joint un chèque à l'ordre du « Collectif des Associations Citoyennes » ou « CAC » de ..... € pour 2018.**  
À renvoyer au : CAC, 108 rue St-Maur, 75011 PARIS.

*Un reçu acquitté vous sera transmis dès réception (pour les associations) ou début 2019 (adhésions individuelles).*

Date et Signature :



\* Rayer la mention inutile

\*\* Après déduction fiscale, 50€ ne coûte que 17€, 100€ ne coûte que 33€

# LES PARTIES PRENANTES DU CAC

Il est évidemment possible de formaliser un rapprochement du CAC via une adhésion mais le fonctionnement en Collectif autorise aussi une souplesse qui permet un travail commun sans forcément verser une cotisation annuelle (même si cela est apprécié..).

La liste ci-dessous (loin d'être exhaustive) donne une idée des champs d'activités couverts par les structures, locales ou nationales, avec qui nous avons été amené à réfléchir et agir récemment.

- ACEPP (Asso des Collectifs Enfants Parents Professls, Crêches parentales)
- ACORT (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie)
- Actes if (réseau solidaire de lieux culturels franciliens)
- Adequations (dévt humain durable, solidarité internatle, égalité F/H)
- ADGVE 91 (association départementale des gens du voyage)
- ADSCB (Centre de Ressources à la Vie Associative Briançonnais)
- Advocacy (asso d'usagers en santé mentale, médico-sociale et sociale)
- AITEC IPAM (asso. internatle des techniciens, experts et chercheurs)
- Alternatiba IDF
- AMIS (Alternatives malakoffiotes pour l'initiative solidaire)
- Amis d'Accueil paysan
- AMISEY (asso de Médiation Interculturel Socio Educatifs Yvelinoise)
- ANPAEJ (asso natle des points accueil écoute jeunes)
- APICED (appui aux travailleurs migrants)
- Appel des Appels
- ARCADE (paysans et ruraux solidaires -réseau Solidarité Paysans)
- Asso sportive Thalès IDF
- Asso d'amitié franco-vietnamienne
- Asso Les Cercles
- Asso les Recycl'Arts
- Asso Robert Desnos
- Asso SEMA'FOR
- Asso Terrain d'entente
- ASTI 93 (Asso de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)
- Atelier CAPACITÉS
- ATTAC France
- C2S services - régie de territoire
- Cap ou pas Cap
- CARDEK (Centre social de la Krutenau)
- CDAFAL 77 (comité départemental d'action laïque)
- CELAVAR - solidarité paysans
- CEPFI (Centre de prévention, formation et insertion)
- C'Faire
- Chambéry CAP à gauche
- Citoyens en Pays Portes de Gascogne
- Club de Prévention du G.R.A.J.A.R
- CMR (Chrétiens Monde Rural)
- CNFR (Confédération nationale des Foyers Ruraux)
- CNLAPS (Comité Nat. de Liaison des Asso de Prévention Spécialisée)
- CNLRO (Comité national de liaison des régies de quartier)
- Collectif Avenir éducus
- Collectif pour une éthique en travail social
- Confédération syndicale des familles
- CRID (Centre de recherche et d'info pour le dévelopt)
- Culture et Liberté
- DAL (Fédération Droit Au Logement)
- EDGO (les Enfants de la Goutte D'Or)
- Enfance et Musique
- Ensemble nous sommes le 10e
- Espace Prévvert Savigny-le-Temple
- Espaces (environnement et insertion)
- ESPERANZA 21
- FAMDT (Fédé des asso de musiques et danses traditionnelles)
- FARAPEJ (Fédé des Asso Réflexion-Action, Prison Et Justice)
- FCS 75 (Fédé des Centres Sociaux et socio culturels de Paris)
- Fédération des arts de la rue en IDF
- FEDELIMA (fédé des lieux de musiques actuelles)
- Fédération Artisans du Monde
- Fédération Nationale Solidarité Femmes
- Fédération Nationale Vacances et Familles
- Fédération SOLIHA (Solidaires pour l'habitat)
- Feyzin Europe (citoyenneté européenne)
- Fédération française des écoles de cirques
- FIA-ISM (Femmes Inter Assos Inter Service Migrants)
- FNATH (fédér natle des accidentés de la vie)
- Fondation Copernic
- FORTSCHOOL
- FRAAP (Fédé des réseaux et assos d'artistes plasticiens)
- France Amérique Latine
- France Terre d'Asile
- FRMJC IDF et Pays de Loire
- FSGT (fédé sportive et gymnique du travail)
- GENEPI
- ICEM pédagogie Freinet
- IFAFE (Initiatives des Femmes Africaines de Fce et d'Europe)
- Images Buissonnières
- Immigration Développement Démocratie
- Institut Jean-Baptiste GODIN
- ISF (Ingénieurs sans frontières)
- La CEN (Coordi. de la nvelle éduc pop)
- LA CIMADE
- La Petite Rockette
- La Vie Nouvelle
- L'Association Citoyenne Liaison Etudes
- LDH (Ligue des droits de l'Homme)
- Le Refuge
- Les amis de la confédération paysanne
- Les Potes en Ciel (café des enfants)
- Librairie tartinierie de Sarrant
- Ma ressourcerie
- Maison des Femmes de Montreuil
- Maison interassociative de Millevaches
- MAN (Mouv't pour une Alternative Non-violente)
- MES (Mouv't pour l'économie solidaire)
- Musique et situation de Handicap
- MFPF (Mouv't Français pour Le Planning Familial)
- MNCP (Mvt national des chômeurs et précaires)
- MNLE - réseau Homme&Nature (Mouv't Nal de Lutte pour l'Environ't)
- MRAP (mouv't contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)
- MRES (Maison régionale de l'envt et la solidarité (Lille)
- MRJC (mouv't rural de la jeunesse chrétienne)
- OPALE (Centre National d'Appui et de Ressources Culture)
- Paris Goutte D'Or
- Peuple et Culture
- Pik Pik environnement
- REFER (Réseau Francilien Réemploi)
- RESAM (réseau des asso du pays de Morlaix)
- Réseau Féministe Ruptures
- Réseau National Ecole et Nature
- Réseau Pince Oreilles (réseau de musiques actuelles 77)
- RIF - réseaux en Ile-de-France (réseau lieux de musiques actuelles)
- RITIMO (réseau d'info. critique et plurielle internationale)
- Sciences citoyennes
- SEP-UNSA éducation (syndicat UNSA de l'éducation populaire)
- Solidarité paysans
- SYNAVI (Syndicat national des arts vivants)
- Syndicat ASSO (Syndicat des salariés du secteur associatif)
- Théâtre des Gens
- T'OP! Théâtre de l'Opprimé
- Traverses (appui aux projets des jeunes Paris 19)
- UBAPS (Union Bordeaux nord des Assos de Prévention Spécialisée)
- UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
- Un train peut en cacher un autre
- UNHAJ (Union Nationale pour l'habitat des jeunes)
- Union syndicale de la psychiatrie
- Université Populaire du Saumurois
- VoxPublic

# PRÉSERVER

*la poursuite de l'aventure humaine, l'avenir de la planète et les biens communs de l'humanité nécessaires aux générations actuelles et futures, ce qui implique d'autres modes de vie et d'échange.*

# CHERCHER

*une cohérence entre la parole, l'action et le sens donné par chacun à son existence, dans la diversité des options et des histoires personnelles, avec un équilibre entre identité et ouverture, entre culture propre et métissage.*

# MAINTENIR

*et améliorer partout dans le monde la démocratie et l'État de droit tout en favorisant une citoyenneté active et responsable.*

# RÉPONDRE

*aux besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui en matière de sécurité, de revenus, de services, d'habitat, d'éducation, d'expression culturelle.*

# PERMETTRE

*à chacun de développer et d'épanouir ses potentialités, en particulier ses capacités de don, de partage, de non-violence et de créativité, et ce dès l'école dans une optique de développement personnel et de promotion collective, et non de compétition de tous contre tous.*

**Cette Charte constitue le ciment de l'action commune** car elle donne un contenu à la notion d'intérêt général et permet de préciser dans quel sens les membres du Collectif cherchent à promouvoir le bien commun. Elle s'oppose presque point par point à une vision réductrice de l'action associative, qui assimile les associations soit à des entreprises commerciales, soit à des services publics au rabais en les instrumentalisant.

**En ce sens le combat des associations rejoint le combat de tou-te-s celles et ceux qui luttent pour reconstruire une société à finalité humaine.**

”

LE MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE EST, DE FAIT, UN DOUBLE MOUVEMENT DE TRANSGRESSION DES LIMITES, UN MOUVEMENT POUR ÉTENDRE L'ÉGALITÉ DE L'HOMME PUBLIC À D'AUTRES DOMAINES DE LA VIE COMMUNE, ET EN PARTICULIER À TOUS CEUX QUE GOUVERNE L'ILLIMITÉ CAPITALISTE DE LA RICHESSE, UN MOUVEMENT AUSSI POUR RÉAFFIRMER L'APPARTENANCE À TOUS ET À N'IMPORTE QUI DE CETTE SPHÈRE PUBLIQUE INCESSAMMENT PRIVATISÉE.

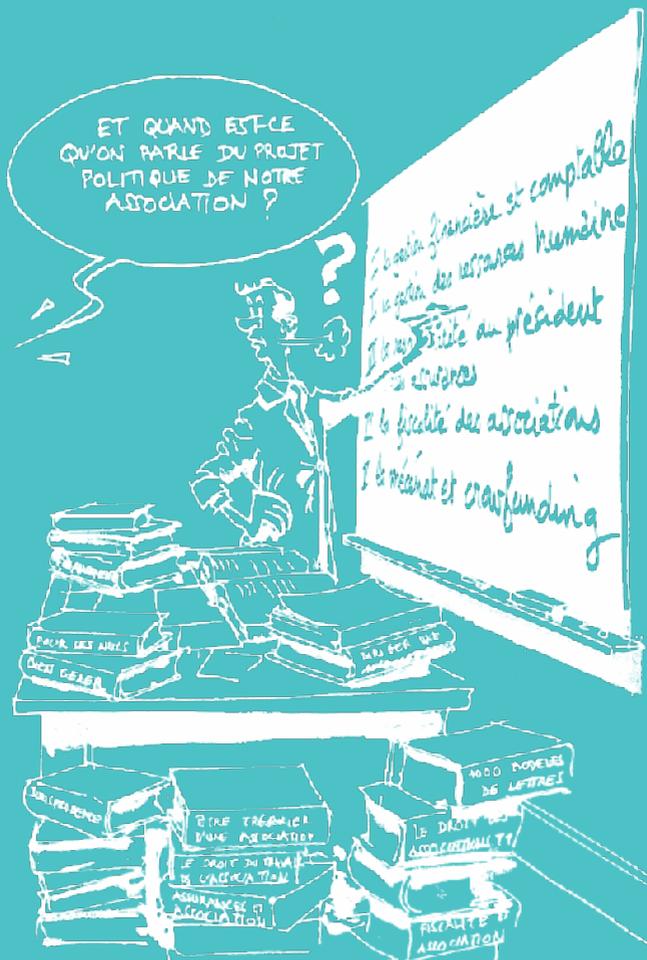
JACQUES RANCIÈRE



”

DANS LES PAYS DÉMOCRATIQUES, LA SCIENCE DE L'ASSOCIATION EST LA SCIENCE-MÈRE. LE PROGRÈS DE TOUTES LES AUTRES DÉPEND DU PROGRÈS DE CELLE-LÀ.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

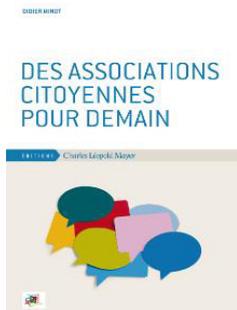


”

IL FAUT QUE PARTOUT SE DÉVELOPPE ET SE RÉALISE LE PRINCIPE DE L'ASSOCIATION QUI, CONFONDANT TOUS LES INTÉRÊTS, RAPPROCHE LES HOMMES, LEUR APPREND À S'AIDER, À SE CONNAÎTRE ET À SUBSTITUER À L'ÉGOÏSME INDIVIDUEL LA LOI FÉCONDE DE LA FRATERNITÉ.

WALDECK ROUSSEAU - 16 AOUT 1901

# PUBLICATIONS DISPONIBLES...



## DES ASSOCIATIONS CITOYENNES POUR DEMAIN

Didier Minot - Edition Charles Léopold Mayer | 20 €

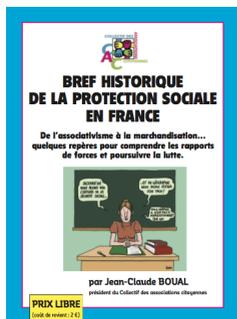
Qu'est-ce qu'une association citoyenne ? Comment sont-elles structurées, quelles sont leurs missions, leur taille, leur mode de gouvernance ? (...) Ces dernières décennies, les associations ont vu leurs financements se réduire avec les plans de rigueur successifs. Pourtant, face à la crise économique, financière, environnementale et démocratique actuelle, les mouvements de citoyens associés se multiplient pour construire des réponses aux difficultés, que ce soit au niveau local ou mondial, et indiquent les contours de solutions possibles.

## QUAND LE SOCIAL FINANCE LES BANQUES ET LES MULTINATIONALES (les Contrats à Impact Social, des Social Impact Bonds à la française)

Ecrit par trois collectifs : Collectif des Associations Citoyennes, Avenir Educus' et Pour une éthique en travail social  
Auto-édition CAC | Prix libre (coût de revient 2€)

Les politiques néolibérales et l'austérité qui en découle ont mis à mal les principes de solidarité sur lesquels est bâtie la protection sociale en France et en Europe.

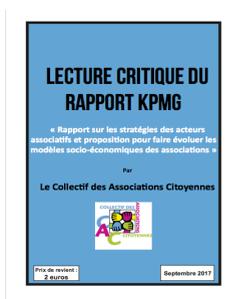
La solidarité est une cible privilégiée de l'ultralibéralisme. Les tentatives de mettre en œuvre les Social Impact Bond (SIB) tout comme l'entreprise de promotion de l'entrepreneuriat social sont autant de moyens pour l'atteindre (...) Présentés comme innovants, ces nouveaux outils n'en n'ont que l'apparence. Ils relèvent d'une démarche vieille comme le capitalisme et consistent notamment à mettre le public à disposition du privé. Ils appartiennent à une idéologie du passé habillée d'un langage d'aujourd'hui.



## BREF HISTORIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE EN FRANCE (De l'associativisme à la marchandisation quelques repères pour comprendre les rapports de force et poursuivre la lutte)

Ecrit par : Jean-Claude BOUAL, président du Collectif des Associations Citoyennes, et Michel SEELIG, président du Cercle Jean-Macé et du conseil de l'IUT de Metz  
Auto-édition CAC | Prix libre (coût de revient 2€)

Comme l'indique le titre de ce livret, il ne s'agit pas d'une histoire de la protection sociale dans notre pays, mais d'un historique... avec pour objectif de montrer la dynamique de sa construction et celle de ses évolutions.



## LECTURE CRITIQUE DU RAPPORT KPMG «*Rapport sur les stratégies des acteurs associatifs et proposition pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations*»

Écrit par le Collectif des Associations Citoyennes  
Auto-édition CAC | Prix libre (coût de revient 2€)

Le CAC, et notamment un de ses membres, a lu et analysé le rapport du cabinet KPMG. Dans la trentaine de pages qui le constitue, nous souhaitons remettre en cause des éléments énoncés par ce cabinet. Cette lecture a pour objectif de déconstruire les évidences mises en avant par KPMG.



## L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN – RÉPERTOIRE DE PROPOSITION CONCRÈTES – LA SOMME

Ouvrage collectif  
Auto-édition CAC | 4 €

Ce guide regroupe environ 250 pistes d'actions réalisables par les citoyens dans le département de la Somme, seuls ou en groupe, pour contribuer à la transition écologique et lutter contre le changement climatique.

# ...ET CELLES À VENIR

- › Le retour de la philanthropie, quels dangers pour les droits et la démocratie
- › Quand le social finance les banques et les multinationales  
*Tome2 : quelles réponses à la marchandisation du « social » ?*

L'ensemble de ces ouvrages est disponible via des bulletins de commandes sur [www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net) ou en contactant les bureaux de l'association. Le site internet du CAC met également à disposition de nombreux articles, contributions, tribunes en format numérique.

# POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES



contact@associations-citoyennes.net  
108 rue Saint-Maur 75011 Paris  
01 48 07 86 16 ou 07 70 98 78 56  
[www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)

N° SIRET 425 110 103 00024  
Organisme de formation professionnelle déclaré  
N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire

Isabelle Boyer – *coordinatrice*  
isabelle@associations-citoyennes.net

Jean-Baptiste Jobard – *coordinateur*  
jean-baptiste@associations-citoyennes.net